

Lecture des déclarations préalables : SNUipp-FSU, Se-UNSA, SUD éducation

DASEN : La formation est importante, mais nous sommes limités par les moyens attribués. L'administration fait au mieux.

Suite à la déclaration du SE la DASEN remarque que le SE tient exactement les mêmes propos que le Ministre sur les rythmes scolaires !!!

Formation continue :

Plan Départemental de Formation : le retrait dans le barème formation continue des formations longues ASH (CAP-SH) postérieures à 2006-2007 pour éviter le barrage de ces collègues pour les stages. Si quelques agents sont encore concernés, l'administration rectifiera.

Certaines formations ne font pas le plein, y compris celles à candidatures libres. On réinjecte les jours non utilisés, pour les PDMQDC (plus de maîtres que de classes) au niveau des équipes, idem pour les poste « scolarisations des moins de 3 ans » et rsaaaajout de jours en présentiel dans la formation des directeurs.

La part des PES pèse sur le PDF : 120 PES = 48j x 120 PES bloqués...

Certains stages font le plein, une relance d'appels à candidature sera faite sur des stages incomplets ; pour l'éducation prioritaire, dispositif spécifique en direction de ces collègues.

Des stages d'école seront aussi aménagés. Nous remarquons qu'il y a toujours une disproportion entre les stages à candidature individuelle et les stages à publics désignés.

SNUipp : il manque 600j pour assurer les besoins en formation. La demande est très forte en direction de la maternelle, de l'ASH, lecture en cycle 2-3, anglais, TICE. Pourquoi ne pas abonder dans cette direction ?

IENA : tous les stages ASH sont maintenus, même incomplets. L'administration s'accorde avec le SNUipp sur la plupart des analyses mais rappelle les contraintes budgétaires.

On peut tenter de dédoubler certains stages, selon les journées stagiaires qui restent, ou organiser des stages d'écoles avec la collaboration des IEN. La DASEN examine ceci avec bienveillance . Au regard des contingences financières, le seul stage dédoublé sera celui sur l'ASH, difficultés des apprentissages, répondant ainsi favorablement à la demande du SNUipp.

Le SNUipp souligne que la plupart des stages à candidatures individuelles se déroulent les mercredis, donc hors élèves... Seuls 20% des stages se déroulent à candidatures individuelles, sur temps devant élèves.

De plus, nous soulignons que la durée des stages a été réduite de façon drastique (R8→R4→R2→R1) sur les 20 dernières années... Ceci est pour le SNUipp34-FSU, une régression flagrante dans les faits qui s'oppose aux beaux discours et qui n'échappe pas à la profession.

Questions diverses

1/ EAP : nombre et implantation. Peuvent-ils être imposés aux MAT ?

Au CTA, ce nombre sera précisé par Mme le Recteur. On ne peut pas imposer à un MAT d'accueillir un EAP.

2/ Absence de la circulaire retraites :

119 demandes en 2013, 94 demandes à ce jour. Il n'y a pas de circulaire mais les docs sont très accessibles sur le site de l'académie, un lien est présent sur le site de la DSDEN34. Nous demandons à nouveau qu'une information systématique soit faite aux collègues sur les dates butoirs dans ce dossier. L'administration n'y est pas opposée.

3/ Animations pédagogiques et temps partiels

Les RIS (réunions d'infos syndicales) sont déductibles du temps de travail, indifféremment sur les volets A ou B. Pour les temps partiels, l'administration va réétudier la répartition. Il ne devrait pas y avoir d'orientation vers tel ou tel volet.

4/ Master MEF titulaires :

Le temps de formation Master MEF n'est pas pris en compte dans les temps d'animations pédagogiques, cela semble aussi hors du champ du DIF.

SUD demande de l'y réintégrer. Réponse de la DASEN différée.

5/ Etat des remplacements : en cours d'élaboration. (Souci informatique)

Nous rappelons les soucis de sécurité que peut causer l'absence de remplaçant et la répartition d'élèves dans les écoles avec les classes surchargées que l'on connaît actuellement.

6/ Circulaires modalités de remplacement

Nous rappelons que toute récupération de surplus de service n'est pas réglementaire, et que le projet de circulaire proposé par l'administration n'est pas acceptable pour le SNUipp-FSU : il ne rentre pas dans le cadre légal du temps hebdomadaire soit 24H hebdomadaires devant élève et 3h. Annualisées. Le SNUipp est opposé à des interventions des TR sur la base du volontariat et pose la question de la couverture des collègues qui interviendraient hors temps légal. Pour le SE UNSA ce projet de circulaire est une amélioration.

7/ Consultations Programmes

L'envoi directement au ministère est possible, avec copie à l'IEN. Problème matériel : du moment que l'administration s'y retrouve, tout va bien : on peut utiliser n'importe quel tableur.

Le SNUipp demande à l'administration de bien vouloir utiliser des formats informatiques compatibles avec les logiciels libres qui sont les seuls logiciels disponibles dans les écoles (Montpellier).

8/ Capa-sh option F en formation dans le Gard.

Problème de coût et d'organisation.. Les stagiaires sont majoritairement de l'Hérault et la formation et les stages sont sur le Gard. Les collègues demandent un aménagement pour cette année, en particulier des stages effectués dans le département d'affectation et non dans le Gard. La DASEN va solliciter les responsables de l'organisation de cette formation.